



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana - Fahafahana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DE L'INDUSTRIE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE

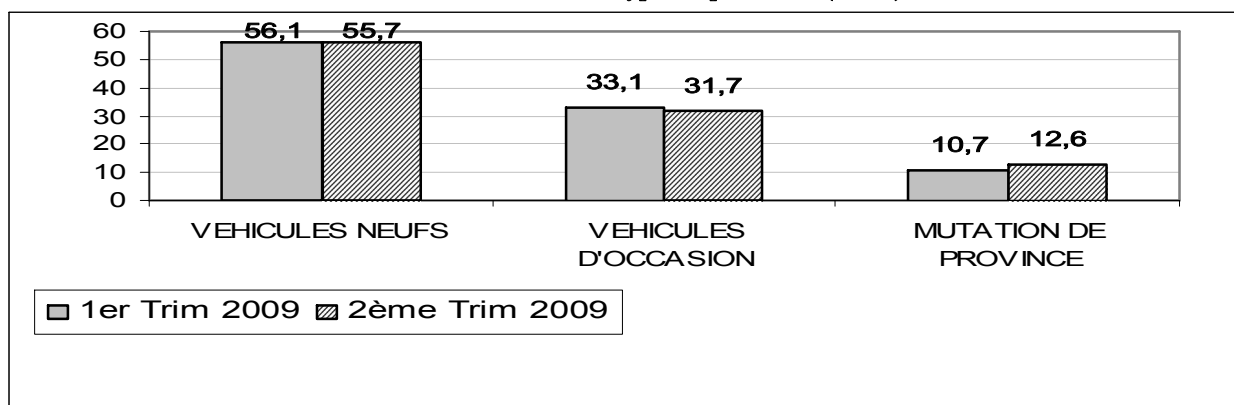
DIRECTION INTERREGIONALE ANTANANARIVO

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 022 – AOUT 2009

IMMATRICULATION DE VEHICULES A ANTANANARIVO DEUXIEME TRIMESTRE 2009

Au cours du deuxième trimestre 2009, Antananarivo compte 2691 véhicules nouvellement immatriculés contre 2513 au premier trimestre 2009, soit une augmentation de 7,1% entre ces deux périodes. Les véhicules neufs restent prépondérants avec une part de 55,7% des immatriculations au cours de ce deuxième trimestre 2009. Ce pourcentage est en baisse de 0,4 point en glissement trimestriel (56,1% au premier trimestre 2009). Il en est de même pour l'immatriculation des véhicules d'occasion importés qui a connu une légère diminution de 1,4 point par rapport au premier trimestre. En revanche, les véhicules qui ont muté de province ont connu une augmentation de 1,9 point et représentent 12,6% des immatriculations au cours du deuxième trimestre 2009.

**Graphique 1 : Evolution trimestrielle de la répartition des immatriculations
Selon le type d'opération¹ (en %),**



Source : INSTAT/DIRTANA

Selon le genre, Si au cours du premier trimestre 2009, l'immatriculation est dominée par les voitures particulières, au deuxième trimestre les véhicules à deux roues se trouvent à la première position avec une proportion de 34,5% de l'immatriculation au cours de cette période. Ils ont enregistré une augmentation de 7,1

¹ Voir «notes méthodologiques» sur les types d'opération.

points par rapport au premier trimestre. Les voitures particulières ont par contre assigné une diminution de 1,5 point au cours du deuxième trimestre 2009. Les camionnettes reprennent la troisième position en accaparant 14,1% de l'immatriculation des véhicules au cours du deuxième trimestre 2009.

Tableau 1 : Répartition des immatriculations selon le genre de véhicules au cours du deuxième trimestre 2009 (en %),

GENRE DE VEHICULES	TYPE DE VEHICULES			TOTAL 2eme Trim2009	TOTAL 1er Trim2009
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
Véhicule à deux roues	60,9	1,4	1,2	34,5	27,4
Voiture particulière	19,2	51,8	39,8	32,1	33,6
Voiture camionnette	14,7	11,3	18,3	14,1	18,5
Transport en commun	1,5	20,9	26,0	10,7	11,0
Voiture camion	1,1	5,4	11,2	3,8	4,9
Tracteur routier	0,3	6,9	1,2	2,5	3,0
Semi-remorque	2,1	1,8	1,5	1,9	1,2
Tracteur agricole	0,0	0,4	0,3	0,1	0,3
Voiture très spéciale de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Remorque	0,1	0,2	0,6	0,2	0,0
Voiture très spéciale utilitaire	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

A propos des véhicules neufs, les motos occupant 60,9% des immatriculations se situent au premier rang et accusent une hausse considérable de 15,8 points par rapport au premier trimestre 2009. Ils sont suivis des voitures particulières (19,2%) et des camionnettes (14,7%). Au niveau des voitures d'occasion importées, plus de la moitié (51,8%) de l'immatriculation de ce type de véhicules sont des voitures particulières. Elles ont enregistré une augmentation de 4,1 points par rapport au premier trimestre 2009. De même, les voitures particulières prédominent l'immatriculation des véhicules en mutation de province avec un pourcentage de 39,8%.

Tableau 2 : Répartition des immatriculations de véhicules à deux roues (Moto) selon la marque au cours du deuxième trimestre 2009 (en %),

MARQUE DE MOTO	TYPE DE VEHICULES			TOTAL 2eme Trim2009	TOTAL 1er Trim2009
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
KINLON	25,3	0,0	0,0	24,9	17,6
YAMAHA	8,1	25,0	50,0	8,5	16,6
LIFAN	12,9	0,0	0,0	12,7	14,8
HONDA	5,3	16,7	25,0	5,5	11,5
MAK	9,8	0,0	0,0	9,6	8,9
FRANCERIDER	8,4	0,0	0,0	8,3	4,6
YAMALO	2,9	0,0	0,0	2,8	3,6
KYMCO	1,5	0,0	0,0	1,5	3,2
EL MATADOR	2,2	0,0	0,0	2,2	2,5
BRUCE LEE	2,1	0,0	0,0	2,1	2,3
BASHAN	1,9	0,0	0,0	1,8	2,3
SUZUKI	1,3	0,0	25,0	1,4	1,7
BAJAJ	2,2	0,0	0,0	2,2	1,0
KINROAD	1,2	0,0	0,0	1,2	1,0
KEEWAY	1,9	0,0	0,0	1,8	0,0
KYMCO	1,5	0,0	0,0	1,5	0,0
YUAN	1,1	0,0	0,0	1,1	0,0
AUTRES	7,1	50,0	0,0	10,9	8,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

La structure selon la marque des véhicules à deux roues n'a pas changé entre les deux premiers trimestres 2009. La marque KINLON occupe toujours la première position et a enregistré 24,9% de l'immatriculation. Elle a connu une hausse de 7,3 points (17,6% au premier trimestre). Viennent ensuite les marques LIFAN (12,7%) et MAK (9,6%). La marque HONDA a perdu 6 points entre ces deux trimestres et se trouve à la sixième position. Concernant les motos neuves, la marque KINLON reste en première position et représente 25,3% de l'immatriculation au deuxième trimestre 2009 et sa proportion a enregistré une augmentation marquante de 6,3 points entre les deux premiers trimestres 2009. Elle est suivie des marques LIFAN, MAK et FRANCERIDER qui détiennent respectivement les 12,9%, 9,8% et 8,4% des immatriculations des motos neuves. Par ailleurs, l'apparition de nouvelles marques, dont KEEWAY, YUAN est à remarquer.

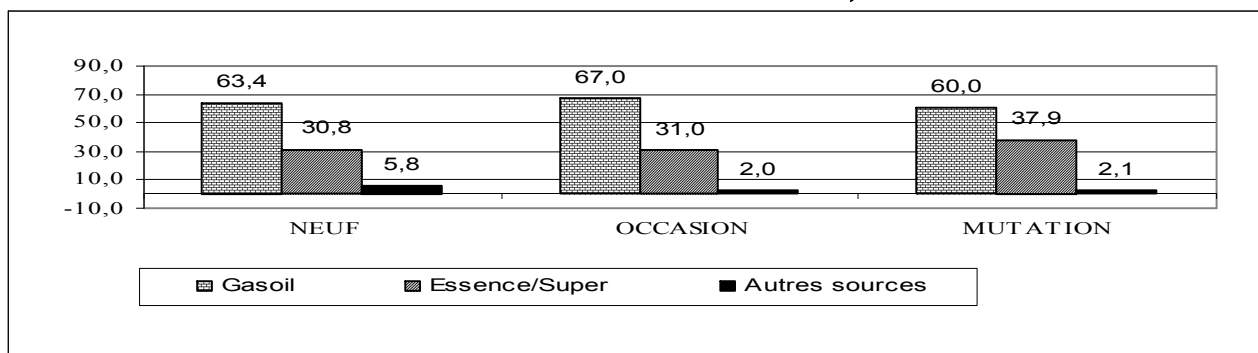
Tableau 2 bis : Répartition des immatriculations de voitures selon la marque au cours du deuxième trimestre 2009 (en %)

MARQUE DE VOITURE	TYPE DE VOITURE			TOTAL	TOTAL
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	2eme Trim2009	1er Trim2009
RENAULT	3,4	18,0	19,4	13,4	12,1
TOYOTA	23,0	7,3	8,4	12,7	13,7
PEUGEOT	2,2	14,8	16,4	10,9	9,2
MAZDA	3,2	14,5	13,1	10,5	9,4
MERCEDES	0,5	12,4	17,0	9,3	8,7
NISSAN	14,7	2,4	3,6	6,7	8,5
VOLKSWAGEN	2,0	8,2	5,4	5,6	5,7
HYUNDAI	6,1	2,9	2,1	3,8	5,4
MITSUBISHI	6,5	2,4	2,1	3,7	3,0
FORD	5,5	2,0	1,5	3,1	3,2
CITROEN	2,2	2,3	2,1	2,2	3,3
CHEVROLET	3,9	0,1	0,3	1,4	1,8
KIA	1,2	1,2	0,9	1,1	1,0
DAF	0	2,26	0	1,0	0,0
AUTRES	25,55	9,4	7,76	14,47	14,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

S'agissant de la classification des voitures immatriculées selon la marque, RENAULT emporte avec 13,4% de l'immatriculation au deuxième trimestre 2009. La marque TOYOTA qui avait occupé la première place au premier trimestre 2009 se trouve en deuxième position. Les marques PEUGEOT et MAZDA se suivent et ont enregistré respectivement 10,9% et 10,5% des immatriculations. Pour les voitures neuves, TOYOTA reprend la première position avec un pourcentage de 23,0%. Elle est suivie de loin par NISSAN (14,7%). L'immatriculation des voitures d'occasions au cours du deuxième trimestre est dominée par les marques européennes RENAULT et PEUGEOT. Ces deux marques représentent respectivement 18,0% et 14,8%.

Graphique 2 : Répartition des immatriculations de voitures² selon la source d'énergie au cours du deuxième trimestre 2009,

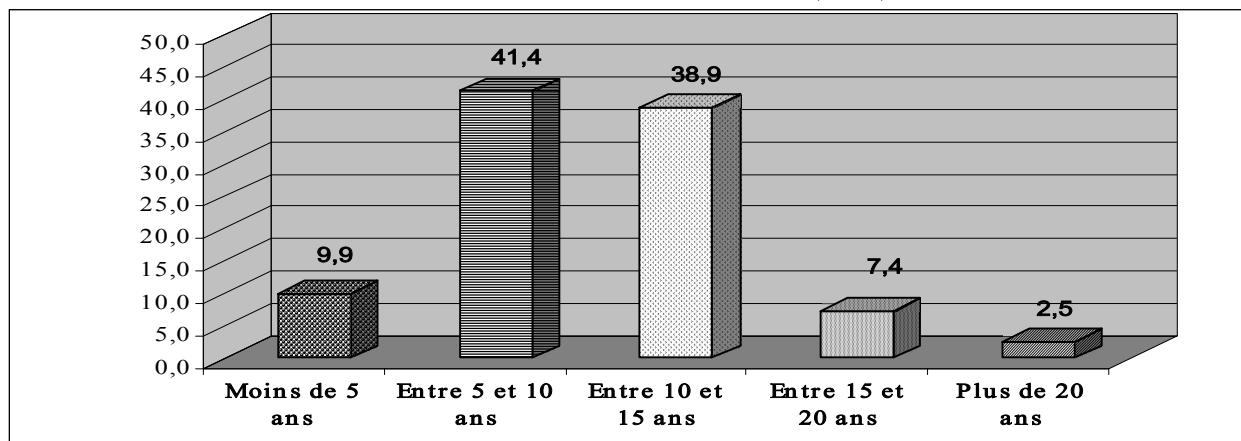


² A partir de cette publication, seules les voitures sont prises en compte c'est-à-dire que les véhicules à deux roues sont exclus pour que le graphique soit beaucoup plus pertinent.

Source : INSTAT/DIRTANA

Concernant la source d'énergie, 64,5% des voitures immatriculées au cours du deuxième trimestre 2009 sont à moteur diesel. Cependant ce pourcentage a diminué de 3,9 points par rapport au premier trimestre 2009. Pour les voitures nouvellement immatriculées au deuxième trimestre 2009, 67,0% des voitures d'occasion, 63,4% des voitures neuves et 60,0% des voitures en mutation de province sont à moteur diesel.

Tableau 3 : Répartition des voitures d'occasion importées selon la date de première mise en circulation au cours du deuxième trimestre 2009 (en %),



Source : INSTAT/DIRTANA

S'agissant de l'âge des voitures par rapport à la date de la première mise en circulation, les voitures d'occasion âgées de cinq à quinze ans, accaparant 80,3% des voitures d'occasion. Une légère diminution de 0,6 point a été constatée par rapport au premier trimestre 2009. Pour les voitures âgées de quinze à vingt ans et plus de vingt ans, leurs proportions ont baissé respectivement de 1,6 points et de 0,2 point en deuxième trimestre par rapport au premier trimestre. Par contre la proportion des voitures âgées de moins de cinq ans a augmenté de 2,4 points allant de 7,5% au premier trimestre à 9,9% au deuxième trimestre 2009. Ainsi, un rajeunissement des voitures d'occasion immatriculées au deuxième trimestre 2009 par rapport à celles au premier trimestre a été observé.

Note méthodologique³

Cette publication se base sur les immatriculations de véhicules effectuées auprès du Centre d'immatriculation de la Province autonome d'Antananarivo. Les informations proviennent du volet A de la carte grise récupéré par les agents de l'INSTAT auprès du Centre d'immatriculation. Elle est relative à l'immatriculation des véhicules qui peuvent être des véhicules neufs, des véhicules usagés immatriculés pour la première fois à Madagascar ou des mutations de province. Ne sont donc pas concernés par cette publication les autres lots d'immatriculation (ou type d'opération) comme les mutations de propriétaire, les véhicules reconstruits ou transformés, les destructions, les retards d'immatriculation et les « duplicata ». Ces lots ne désignent pas des flux qui alimentent effectivement la circulation routière de la province en volume de véhicules.

Les nomenclatures utilisées se basent sur les déclarations faites au niveau de la carte grise. Au niveau de la marque de véhicule, la modalité « Autres » contiennent toutes les marques de véhicules dont l'effectif n'a pas atteint 1% du total des immatriculations de la période considérée.

Le terme « Voiture » exclut les véhicules à 2 roues ou Motocyclette.

Concernant le genre de véhicule, sont inclus dans le genre de véhicule spécial : Camion citerne (carburant, lait, voirie, ...), Camion de dépannage, Camion-ventouse, Voiture-pompier, Engins (compacteur, bulldozer, grue, ...), Pelle mécanique, etc....

Pour les sources d'énergie, la rubrique « Autres » renferme en fait la source d'énergie qui devrait être « vide » pour les genres de véhicules comme les remorques et les semi-remorques.

³ Pour tous renseignements veuillez contacter l'INSTAT, BP 485 Anosy, Antananarivo.

Direction Interrégionale d'Antananarivo

Tél. 261 20 22 322 19, Fax. 261 20 22 332 50, Email: dginstat@moov.mg, Site web : www.instat.mg.